



La Conférence est organisée sous l'égide des Nations Unies, avec la collaboration du Comité consultatif scientifique de l'ONU et avec celle des institutions spécialisées, en vertu de la résolution 834 (XXXII) adoptée par le Conseil économique et social le 3 août 1961.

La Conférence a pour but de permettre des échanges d'idées et d'expérience afin de déterminer comment la science et la technologie peuvent le mieux servir les besoins des régions peu développées; elle vise ainsi à poursuivre les objectifs de la Décennie du développement qu'a proclamée l'Assemblée générale des Nations Unies à sa seizième session ordinaire en 1961.

Ont été invités à la Conférence:

- a) tous les Etats membres des Nations Unies ou des institutions spécialisées de l'ONU
- b) l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées de l'ONU; et
- c) les organisations non gouvernementales intéressées, qui ont un statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Le Canada a déjà fourni à la Conférence vingt-neuf textes d'études, la plupart ayant trait au domaine de l'agriculture, des ressources naturelles et de la sylviculture. En outre, douze films documentaires canadiens de caractère technique seront présentés au cours de la Conférence; une collection représentative d'articles et de livres figurera parmi la documentation technique exposée à l'occasion de cette réunion.